

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 25 (1889)

**Heft:** 11

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITE — PATRIE

LAUSANNE

XXVe Année.



1<sup>er</sup> JUIN 1889.

Nº 11.

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE : La théorie et la pratique. — Littérature française. — Progrès en Italie. — Nécrologie suisse. — **Vaud** : Le raccordement aux Etats-Unis. — **Jura bernois** : Les sourds-muets dans le canton de Berne. — BIBLIOGRAPHIE. — PARTIE PRATIQUE : Questions d'examens : Compositions, dictées. — Nominations.

---

## LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

« Le savoir sans la théorie est boiteux, mais la théorie sans la pratique est aveugle, » (M<sup>me</sup> Grenez-Mayeur, directrice de l'école moyenne de filles de l'Etat à Pecqen, Belgique). C'est là une maxime que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de répéter et à ces théoriciens qui font fi de la pratique et à ces praticiens assez nombreux de l'enseignement primaire et moyen qui ne mettent aucune valeur aux principes et les traiteraient volontiers de *viande creuse*. Il arrive, de là, que ces derniers ne voient que des *songe-creux* et des *pédagogues de canapé* dans les premiers, pendant que ceux-ci taxent leurs contradicteurs de routiniers et de marchands de participes.

*L'Éducateur*, c'est-à-dire notre feuille, a toujours tenu à garder l'équilibre entre ces deux extrêmes au risque de passer pour juste-milieu et doctrinaire. Le fait est qu'il a toujours professé l'*Eclectisme* et qu'il s'en honore.

Nous espérions trouver un article sur ce point dans le Dictionnaire pédagogique, si copieux et si riche de M. Buisson. Mais nous l'y avons cherché en vain. Et cependant, il se trouve probablement en France comme en Suisse des théoriciens purs et des praticiens à tous crins qui n'apprécient que le journal pédagogique qui leur apporte du pain tout chaud sur la planche, des ma-

tériaux tout prêts pour la leçon du jour, pendant que d'autres, moins terre à terre, haussent les épaules à la vue de ces moissons de dictées, de problèmes et d'exercices qu'on trouve, disent-ils, dans tous les recueils.

Mais il en est de la partie pratique comme de la pédagogie générale, impossible de contenter tout le monde et son père.

L'un des journaux qui réalisent le mieux cette association d'une partie générale *intéressante* et d'une partie pratique *instructive*, c'est, à coup sûr, le *Manuel général de l'instruction primaire* de M. Defodon, à Paris. Mais c'est que cette feuille a d'abord l'avantage d'être hebdomadaire et, en second lieu, d'avoir pour lecteurs des milliers d'instituteurs de France et de Navarre sans parler de ceux du dehors et des amis de l'instruction publique répandus dans les divers départements.

Avec de pareils moyens d'action, il n'y a rien d'étonnant à ce que la Revue parisienne puisse allier la variété des articles à leur valeur intrinsèque par le choix de collaborateurs bien rétribués. Mais n'est-il pas excessif et ridicule d'établir une comparaison dans des conditions si dissemblables ?

Mais il y a plus. Bien que français de langue, nous avons notre existence nationale propre qu'une feuille de dehors ne peut refléter et encore moins entretenir et fortifier.

Quoique l'éducation soit une dans ses grands principes et ses méthodes, elle doit revêtir un caractère national suisse et ne pas contribuer à affaiblir le patriotisme qui a fait avec notre histoire, notre indépendance, notre honneur, et qui est déjà suffisamment battu en brèche d'un côté par un utilitarisme sordide, de l'autre par un cosmopolitisme niveleur, et de plus en plus par l'engouement pour les grands pays que le grand poète et patriote français Lamartine reprochait à l'un de nos lettrés, quand il lui disait en bon vers :

« Adore ton pays et ne l'arpente pas ! »

« Il n'est point de petite patrie, » écrivait un autre grand écrivain français, Michelet.

*Soyons de notre pays*, nous disait un autre auteur célèbre, Töpffer, celui-là plein de zèle, plus patriote que ceux qui trouvent la Suisse trop petite pour leur ambition. A. DAGUET.

## LITTÉRATURE FRANÇAISE

*A propos de l'Anthologie des poètes français du XIX<sup>e</sup> siècle*, 4 vol. in-8°, Alphonse Lemerre, Paris. En souscription chez F. Payot, Lausanne.

L'auteur de ces lignes est au nombre des sots qui ont dépensé une trentaine de francs pour acheter l'*Anthologie des poètes français du XIX<sup>e</sup> siècle*, avant d'avoir su en trouver trois pour acheter les *Méditations*, les *Orientales* ou la *Légende des siècles*. — Je ne me pardonne pas d'avoir commis pareille bêtise, et pour cause.

Je viens de relire les cinquante-six livraisons qui composent l'*Anthologie* Lemerre, et, comme le corbeau de la fable, je jure qu'on ne m'y prendra plus. — Les premiers souscripteurs se rappellent que, de l'avis de l'éditeur, l'ouvrage ne devait former que deux volumes in-8° ; ils avaient donc raison de croire que la publication de Lemerre serait excellente et qu'elle se recommanderait par un choix judicieux des auteurs ; ils ont été grandement déçus. Les livraisons se vendant bien, on nous a gratifiés de quatre grands volumes in-8° qui gagneraient infiniment à être allégés de moitié. Signalons, par-ci par-là, les nombreuses fautes et les insignes maladresses commises par le ou les auteurs de cette trop vaste compilation.

Le premier volume de l'*Anthologie* s'ouvre par une préface de l'éditeur, M. Alphonse Lemerre. C'est une belle page de critique où le savant éditeur fait en quelque sorte l'historique de la poésie française au XIX<sup>e</sup> siècle. Il rappelle, dès la première phrase, qu'avant 1866, les poètes étaient peu nombreux. A cette époque, quatre grands noms personnifiaient la poésie. Mais, hélas ! le plus grand des quatre, sinon le plus français, Victor Hugo, vivait dans l'exil ; Lamartine, le doux chantre d'*Elvire*, accablé par l'âge et par toutes sortes de revers, Lamartine se taisait ; Alfred de Musset, le poète des *Nuits*, et Alfred de Vigny, le chantre mystique d'*Eloa* et de tant d'autres beaux poèmes, étaient morts ! La poésie allait-elle donc mourir aussi et disparaître avec ces grands noms ? C'est alors que parut le *Parnasse contemporain*, recueil de vers nouveaux signés de noms depuis lors devenus célèbres : Leconte de Lisle, Th. Gautier, Th. de Banville, Baudelaire, Coppée, Sully-Prudhomme, Catulle Mendès, Léon Dietz, Albert Glatigny, de Hérédia, André Theuriet, Georges Lafenestre, André Lemoyne, Léon Valade, Armand Silvestre, etc.

On voit, par l'énumération de ces noms, que le sort de la poésie était en bonnes mains. De beaux jours allaient luire encore, qui favorisèrent l'éclosion de poètes nouveaux, marchant fièrement sur les traces de leurs déjà célèbres devanciers. Aujourd'hui, c'est par centaines qu'il faut compter les favoris de la Muse, et c'est par centaines aussi, peut-être par milliers, qu'il faudrait compter les volumes de vers que voit éclore chaque nouvelle année. Ne nous plaignons pas trop, et voyons plutôt dans cette fièvre de production une sorte d'émancipation de l'intelligence, une tendance de l'esprit humain à se dégager de l'enveloppe terrestre qui l'enroule et qui l'écrase, pour prendre son vol vers les régions sereines, éthéréées, à la recherche de l'idéal. Ceci dit, revenons-en à l'*Anthologie*.

La plupart des notices biographiques et littéraires qui accompagnent les noms d'auteurs sont dues à des critiques-poètes dont il est permis de contester l'autorité. Ainsi, il nous semble que M. Aug. Dorchain, avouant quasi dédaigneusement que Mme Desbordes-Valmore a « eu son heure de célébrité », oublie que le grand critique Sainte-Beuve lui a consacré tout un volume (1870, in-18). — Tout récemment encore, un poète de talent, M. Paul Verlaine, saluait en elle un des premiers poètes de ce siècle. M. Dorchain est-il bien sûr et bien certain que les critiques du XX<sup>e</sup> siècle le tiendront en si haute estime ?

Pour nous guider dans nos appréciations, nous aurions aimé que toutes les notices fussent confiées à des critiques de valeur, à des hommes qui ont fait leurs preuves, et, certes, il n'en manque pas en ce beau pays de France. Paris a Francisque Sarcey, Jules Lemaitre, Auguste Vitu, Brunettié, Claretie, Emile Faguet, Jules Levallois, Charles Givel, Paul Janet,

Victor Fournel, Anatole France, Paul Bourget, etc., pour ne parler que des maîtres. La plupart des notices sont signées E. Ledrain, Rodolphe Darzens, Aug. Dorchain, etc..., des inconnus aux yeux du grand public. M. E. Ledrain — un journal nous l'apprenait dernièrement — est un assyriologue distingué qui professe à l'Ecole du Louvre. L'étude de la langue et des antiquités assyriennes et la critique des manuscrits de ses contemporains sont choses bien différentes ; nous sommes tenté de croire que M. Ledrain s'occupe trop de l'étude des langues sémitiques pour être un fin connaisseur en poésie. Voyez, par exemple, dans le troisième volume, page 125, de quelle manière il juge les *Noces corinthiennes* de M. Anatole France, le chroniqueur du *Temps*, un poète de grand talent doublé d'un critique fin et ingénieux. C'est la leçon stupide et prétentieuse de l'élève au maître. Non, M. Ledrain n'est pas un vrai lettré. Qu'il se défasse de cette ironie lourde, de ce gros sel qu'il cherche vainement à rendre spirituel, et, s'il a du temps à perdre, qu'il l'emploie à faire de meilleure besogne. — Pour notre compte, nous avouons franchement ne pas souscrire à ses jugements et ne rien comprendre à sa critique.

Une des choses qui nous choquent plus encore que ce parti pris de dénigrer certains poètes de talent incontestable et reconnu depuis longtemps déjà, c'est l'admiration sans bornes que certaines notices témoignent pour des poètes de talent secondaire et les louanges qu'on leur prodigue sur tous les tons. Entenditez-vous jamais parler de M. Henri-Charles Read ? Non ? Tant pis ! M. Ledrain vous apprendra que « ce qui distingue ses vers, c'est la nuance toute virgilienne des adjectifs », que « personne, parmi les plus habiles, ne l'a peut-être égalé dans l'art antique de choisir les épithètes. » Vous ne vous seriez pas doutés que « les amis des choses exquises le deviennent fatidiquement des vers de Georges Leygues » le député-poète de Lot-et-Garonne ?

Nous pourrions poursuivre cette liste des poètes que l'on encense : Marcel Collière, pour avoir écrit *Le Mal et l'Espoir*, Auguste Dorchain, l'auteur de la *Jeunesse pensive*, pour finir par Rodolphe Darzens qui, dans le *Psautier de l'Amie*, « est tout élan et tout flamme », et que l'on donne pour modèle à suivre aux jeunes poètes de la génération présente. On prodigue force éloges à bien d'autres poètes de talent plus ou moins contestable, souvent contesté, et l'on garde les coups de griffe pour ceux auxquels la critique autorisée a déjà assigné une place fort honorable dans la galerie des poètes de ce siècle.

L'intention de M. Lemerre, de présenter au public une *Anthologie* des poètes français du XIX<sup>e</sup> siècle, était bonne, car, il faut bien le dire, cette anthologie nous manque encore aujourd'hui. Dans l'immense quantité de volumes de vers qui tombent chaque année sur le dos des éditeurs, comment se reconnaître ? A ceux qui, comme votre serviteur, ne sont pas initiés aux secrets de l'art, il faut un guide qui les oriente dans ce labyrinthe. Et quel guide serait plus sûr, plus précieux, qu'une bonne anthologie ? Une bonne anthologie ne doit admettre que les maîtres et leurs chefs-d'œuvre. Certes, nous voulons bien qu'on admette les jeunes dans la galerie ; mais qu'on fasse au moins à leurs œuvres des emprunts proportionnés à leur importance. Qu'on leur donne, ainsi que le disait je ne sais plus quel critique, un buste ou un médaillon à distance respectueuse des statues qui les dominent. Le gros bouquet cueilli par M. Lemerre et ses collaborateurs se fanera bien vite. Ceci dit sans vouloir déprécier un ouvrage qui a coûté bien du travail, et qui, en dépit de ses nombreuses imperfections, rendra d'honorables services aux amis de la poésie.

Signalons encore une grande maladresse commise par l'éditeur de l'*Anthologie* et ses collaborateurs.

Quatre grands noms — disions-nous au début de cet article — personnifient la poésie au XIX<sup>e</sup> siècle. Eh bien, d'Alfred de Vigny on nous donne vingt pages, de Victor Hugo quarante, vingt de Lamartine et trente d'Alfred de Musset. Nous ne récriminons pas ; nous pensons même qu'on eût bien fait de réduire cette part déjà trop grande pour ne mettre que de l'exquis dans l'écrin. Seulement, voyez d'ici la disproportion choquante. Dans l'*Anthologie* Lemerre, Maurice Rollinat occupe dix-sept pages, Auguste Dorchain douze, Paul Bourget dix-huit, François Fabié douze, tandis que vingt pages seulement sont consacrées à Théophile Gautier, l'inimitable auteur d'*Emaux et Camées*. La disproportion saute aux yeux et nous n'insistons pas.

Cette même disproportion se retrouve dans l'étroite galerie réservée aux poètes de la Suisse romande. Trois pages seulement sont consacrées à Juste Olivier, trois autres à Eugène Rambert, deux à Amiel et trois à cette Alice de Chambrier si prématurément enlevée aux lettres et à ses nombreux amis. Par contre, M. Adolphe Ribaux bénéficie de huit pages avec un portrait, M. Jules Cougnard en occupe huit aussi, etc.

Hâtons-nous d'en finir. On a pu voir que la publication de Lemerre pèche de bien des façons. D'abord par son titre, qui serait avantageusement remplacé par celui-ci : *Recueil de vers des poètes français*, etc. On a admis trop de poètes inconnus du public pour en exclure de considérables. Feuillez les quatre gros volumes de l'*Anthologie*, vous n'y trouverez pas les noms de : Fontanes, Baour-Lormian, Alexandre Guiraud, Maurice de Guérin, Delphine Gay, surnommée la « Muse de la Patrie », M<sup>me</sup> Louise Colet, Blaze de Bury, Louis Ménard, Catulle Mendès, et de tant d'autres à qui l'on a refusé droit de cité. Pourquoi ? C'est tout simplement une injustice.

Dans la galerie des poètes de la Suisse romande, nous aurions aimé trouver le nom de notre sympathique compatriote, M. le docteur Virgile Rossel, dont le dernier volume de vers, la *Seconde jeunesse*, fait les délices des lettrés.

M. Daguet a signalé bien d'autres oublis dans l'*Educateur* du 15 janvier dernier. Nous y renvoyons le lecteur.

E. VAUCLAIR, instit.,  
Epiquerez.

### Progrès en Italie.

*Asile d'Agnani. — Ecole fræbelienne. — Dessin. — Surcharge.*

Pendant que nous avons tant de peine en Suisse à obtenir un traitement convenable pour nos instituteurs, dans quelques cantons surtout, on voit avec étonnement et satisfaction l'Italie nous offrir le spectacle de la création d'un asile pour les orphelins des instituteurs, un autre pour les orphelines, et la reine elle même s'intéresser à la chose et prendre part aux délibérations du comité. Là siègent aussi d'anciens ministres, M. Bonselli entre autres qui vient de sortir du ministère.

Les Ministres de l'Instruction publique ne changent pas aussi souvent à Rome qu'à Paris, mais c'est encore trop souvent pour la marche régulière et le progrès de l'instruction publique. La stabilité est une condition essentielle du progrès.

C'est à Agnani que s'élève l'asile dont nous parlons.

« Tous les instituteurs dit le *Nuovo Educatore* de Rome, du 16 février ont appris avec reconnaissance l'attention que la famille royale voue aux intérêts de l'école et aux besoins divers de la nation. »

Nous recevons de Rome également le premier numéro d'une feuille nouvelle qui a pour titre : l'*Education des petits enfants* (l'Educazione dei Bambini) dirigé par MM. Pick et Pilotti. Ce journal est destiné à répandre dans la péninsule les idées et les méthodes frœbeliennes. On cherche à faire comprendre aux parents l'erreur où ils sont quand ils prennent l'école frœbelienne pour une école où l'on apprend et doit apprendre à lire, à écrire et à compter à l'enfance.

En Suisse les parents ne sont pas plus éclairés qu'en Italie à ce sujet et nous avons entendu plusieurs maîtresses ou jardinières se plaindre que les parents leur imposaient comme condition de l'envoi de leurs enfants qu'on leur apprenne ces choses, comme on le fait à l'école primaire : Il s'agit naturellement d'écoles frœbeliennes privées.

L'école frœbelienne doit revêtir un caractère de gaité, d'amusement ; on doit éveiller l'intelligence, non la fatiguer et l'émousser par des études précoçes. Le *Nuovo Educatore* ajoute que si on donne une leçon, elle ne doit pas durer plus d'un quart d'heure pour les enfants de trois ans ; une demi-heure pour ceux de 4 à 5 ans. Nous ne pouvons approuver ces leçons même ainsi réduites. Une fois sur cette pente, on ne s'y arrête plus. Il ne doit point y avoir de leçons en forme. Encore une fois il ne s'agit dans une école frœbelienne ou enfantine que d'ouvrir l'esprit et non d'instruire.

Les enfants aiment beaucoup les animaux, l'*Educatore de Rome* propose comme exemple l'étude du *chat*. On examine les diverses parties de son corps, ses mouvements, son régime alimentaire, ses habitudes, son caractère, son utilité. Le dessin viendra au secours du récit.

En réponse aux détracteurs de l'école ancienne et qui ne voient de salut que dans le positivisme actuel, M. Orsi, rédacteur de l'*Avenir éducatif* de Palerme demande comment il se fait que cette école ancienne a pu produire des hommes comme ceux qui ont affranchi la Péninsule, Cavour, Mazzini. Mamiani et des poètes et des patriotes comme Manzoni.

M. Orsi aborde la question du *surmenage* et de la surcharge des programmes qu'il attaque avec force. Mais selon M. Santi-Giuffridu qui professe avec distinction la pédagogie à l'école normale de Catane en Sicile, on éviterait le *prétendu surmenage* par une plus judicieuse répartition des heures de travail et de repos, et avec un meilleur agencement des objets d'étude. Ce professeur a bien voulu nous faire don de son écrit instructif sur la question.

A. DAGUET.

### Œuvre des crèches en France et en divers pays

La société des crèches continue sa mission humanitaire et charitable, son apostolat protecteur de la tendre enfance. Le *Bulletin trimestriel de Paris* paraissant au siège de la Société, rue de Londres n° 27, nous montre l'institution protégée par le Ministre de l'intérieur qui fait visiter les crèches dont le nombre va croissant dans la république. Le clergé lui continue également son utile coopération. Les donateurs et donatrices abondent, au grand honneur de la population française.

L'Italie est aussi en progrès par le patronage de la reine, des dames patronesses et du sénateur Malvessi de Médicis.

Aux crèches, sont venus s'ajouter les *dispensaires d'enfants* au nombre de cinq à Paris, avec les services de médecine, de chirurgie, de vaccination, de bains, d'ophtalmologie (pour les yeux malades) avec des distributions de potage, de lait, de vêtement.

La Grande Bretagne ne fait malheureusement pas les progrès qu'on serait en droit d'attendre de cette contrée riche en œuvres de bienfaisances.

Le Portugal a des crèches, entre autres celle de Lisbonne que visite fréquemment la reine et un comité pris dans la haute noblesse. Des pouponnières où les enfants peuvent pendant les longues heures du jour s'amuser et courir à leur gré, ont été instituées. Une salle où les enfants apprennent à marcher comme par enchantement, semble un petit paradis. Il y a une femme pour dix enfants sevrés en moyenne. On les nomme des berceuses. Il y a là des installations diverses : des promenoirs, des vestiaires, des lavabos, etc.

Plusieurs crèches reçoivent des subventions ministérielles.

La Belgique se pique d'une émulation louable. La ville d'Anvers en a une des plus belles. L'inauguration de ces établissements se fait avec éclat. La Hollande ne reste pas en arrière. Amsterdam en a quatre. Une société philanthropique dont M. Hartmann s'est fait le promoteur par un don de 300,000 francs, recueille chaque année des femmes délaissées, des enfants tremblants de froid et de faim. Le prince d'Aremberg, et M. Jules Simon, dont on trouve le nom partout où il y a du bien à faire, ont présidé à l'inauguration de cette admirable institution. La famille Heine s'illustre par ses bienfaits, à l'instar des Peabody de Londres. La société philanthropique a encore organisé l'assistance des vieillards et des aveugles, c'est elle qui a créé il y a bientôt un siècle des fourneaux économiques non seulement pour soulager la misère, mais pour apprendre aux pauvres suivant les indications de Rumford à préparer avec peu de dépense des repas nourrissants. C'est elle encore qui a créé à Paris des asiles de nuit pour les femmes et les enfants et l'asile maternel où on reçoit pendant quelques jours avec leurs nouveaux-nés les femmes qui sortent de l'hôpital après leurs couches. Nous devons la plupart de ces détails à M. Marbeau, gérant de la société.

Notons encore un fait honorable pour la femme de l'Ambassadeur de France, à Constantinople, la comtesse de Montebello. La soirée artistique qu'elle a donnée dans son hôtel a rapporté 15000 francs pour la crèche et les malades. Le Sultan a envoyé 50 livres sterling.

On se demandera peut-être pourquoi l'organe des instituteurs croit devoir s'occuper de ces œuvres de charité. Mais tous les bons cœurs auront déjà répondu pour nous, en disant avec le poète latin ; *Rien d'humain ne doit être étranger à la classe enseignante.*

Un autre reproche plus grave pourrait nous être adressé, celui que nous ne parlons pas des *Crèches suisses*; c'est que la Suisse n'a malheureusement pas de Bulletin qui fasse connaître ce qui ce passe dans nos villes à ce sujet.

A. DAGUET.

### Nécrologie suisse.

St-Gall et l'école suisse viennent de perdre en M. SCHELLING, directeur de l'école réale des jeunes gens, un homme capable, dévoué, connu par son enseignement et un livre d'histoire dont nous avons rendu compte en

son temps. M. Schelling avait tenté de faire marcher de front l'histoire générale et l'histoire nationale ; tentative chanceuse et qui, à notre avis, ne réussit guère. Presque toujours l'une est sacrifiée à l'autre, quand elles ne souffrent pas toutes deux de ce mélange.

Le mauvais état de sa santé avait contraint M. Schelling de prendre sa retraite il y a un certain temps, et il a pu jouir d'un court moment de repos après 40 ans d'un travail incessant et consciencieux. Nous avons eu le plaisir de l'entendre encore au *Lehrertag* de St-Call. A. D.

## SECTIONS CANTONALES

### Correspondances et communications diverses.

#### VAUD

##### Le raccordement en Amérique.

Après avoir franchi le Jura, traversons l'océan ; à peine débarqués, et, sans perdre une minute, nous nous dirigeons vers le *City college*, le célèbre établissement secondaire municipal de New-York.

La ville en fait tous les frais ; elle donne gratuitement aux adolescents et les leçons des maîtres et les livres nécessaires aux études et tous les instruments de travail. Il est administré par un comité de pères de famille, d'hommes reconnus pour leur compétence et leur autorité dans les questions d'enseignement et jouit d'une indépendance à peu près absolue. La direction des études est confiée à un homme distingué, jovial et énergique, le général Webb. Les élèves sont admis à la suite d'un examen, *après avoir terminé leurs études primaires, à 14 ans* ; il n'y a que *quatre leçons par jour*, quatre heures de suite, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi ; bon nombre de ces élèves qui ne sont pas riches, trouvent, dans l'emploi de leur après-midi, le moyen de subvenir à leurs besoins.

L'enseignement comprend *trois sections* : littéraire, scientifique et technique ; la première conduit aux études universitaires, la seconde prépare des ingénieurs et des chefs d'industrie, la troisième est une espèce d'école supérieure d'arts et métiers. Bien que les études de ces trois sections soient distinctes et poursuivent un but spécial, *on n'a pas voulu abuser trop tôt de la spécialisation* : l'instruction scientifique occupe une place importante dans la section littéraire ; l'instruction littéraire une place importante dans la section scientifique, et toutes deux aussi une place importante dans la section professionnelle.

*Les cours durent quatre ans* ; mais souvent les jeunes gens les suivent spontanément pendant cinq et six ans ; les écoliers de vingt ans ne manquent pas au City collège ; dans ce pays de la hâte, on est moins pressé que chez nous ; on y tient plus à avoir des connaissances solides dans son cerveau, qu'un diplôme dans sa poche ! Le diplôme de sortie du City collège est d'ailleurs la plus précieuse des recommandations pour un jeune homme.

Nous visitons les trois étages de l'établissement. L'atelier des mécaniciens est des plus curieux ; une machine à vapeur y distribue par de nombreuses courroies la force nécessaire à faire marcher les tours et les scies mécaniques ; nous voyons d'excellents travaux exécutés par les élèves, *auxquels leur travail est payé lorsqu'il mérite de l'être*.

Les collections d'histoire naturelle sont bien pourvues ; il y a des micros-

copes à l'usage des élèves ; ils font des préparations d'anatomie comparée et les photographient.

Nous parcourons rapidement une douzaine de classes : de langues vivantes, de langues mortes, d'histoire, de physique, de chimie. L'amphithéâtre de physique est vaste, bien éclairé, pourvu des plus beaux appareils pour toutes les expériences ; dans le laboratoire de chimie, chaque élève a son petit fourneau, sa place à une table de marbre, sa provision de fioles ; il n'assiste pas seulement en spectateur à des expériences faites par le professeur ; il s'exerce à expérimenter lui-même.

« Une pensée m'a obsédé durant cette visite, dit M. Ch. Bigot ;<sup>1</sup> on enseigne ici le grec et le latin ; on commence seulement l'étude des langues mortes à quatorze ans au sortir de l'école primaire. N'est-ce pas bien tard ? Est-il possible encore, en s'y prenant alors seulement, d'arriver en quatre ou cinq ans, avec quelques heures en tout par semaine, à la connaissance sérieuse de ces langues ?... S'il n'est pas trop tard, — alors la question (de la réforme de l'enseignement public) est fort simplifiée : *L'école primaire pour tous*, une bonne école primaire : voilà la solution à la fois la meilleure et la plus démocratique. Les trois ordres d'enseignement se superposent au lieu de se faire concurrence. L'enseignement secondaire se recrute parmi les meilleurs sujets de l'enseignement primaire, comme à son tour l'enseignement secondaire fournit ses meilleurs élèves à l'enseignement supérieur. Tel est l'idéal à poursuivre... Mais la chose est-elle possible ? Pour juger, il ne suffit pas de regarder vaguement et de passer. C'est de plus près qu'il faut examiner et vérifier. Je reviendrai au City Collège. »

Huit jours après, M. Bigot y revient en effet ; il n'a visité que les classes de latin, mais il croit les avoir bien vues, aussi bien les basses classes que les hautes classes. « Après cet examen, dit-il, je puis dire que le problème est résolu. Oui, il est possible d'apprendre aux jeunes gens en quatre ou cinq ans le latin, *et de le leur bien apprendre* ; de les rendre maître du dictionnaire et des formes grammaticales, de les mettre en état de lire un texte couramment.<sup>2</sup> »

Voici ce que M. Bigot a vu :

« J'assiste d'abord, dans la classe de quatrième année, à l'explication d'une ode d'Horace, le *Justum et tenacem propositi virum*. L'explication a été préparée par les élèves. Tous s'en tirent fort bien. Peu de réflexions littéraires, au sens où nous entendons ce mot, même de la part du maître, mais une explication grammicale et philologique soi-ide, qui va au fond, qui arrive au sens précis des mots. Tous les éclaircissements historiques, géographiques ou mythologiques nécessaires ici — et il y en beaucoup — sont donnés exactement et à leur place. En trois quarts d'heure l'ode tout entière a été expliquée, moins les dix derniers vers. Les élèves de cinquième année sont alors appelés. Ceux-ci expliquent un texte, également préparé par eux, du *Pseudolus* de Plaute. Mais je voudrais voir comment ils se débrouillent dans un texte de Plaute qu'ils ne connaissent pas encore, qu'ils n'ont pu préparer. Ma demande est aussitôt accueillie, et c'est moi qui choisis le morceau. Trois élèves, quatre élèves sont successivement appelés ; je veux bien que le maître ait choisi les meilleurs, *le résultat n'en est pas moins merveilleux*. Tous, après la lecture d'une phrase, en ont saisi le sens général ; à peine est-il besoin, pour un mot ou pour un autre, de les aider

<sup>1</sup> *De Paris au Niagara*. Paris, 1887.

<sup>2</sup> Dans cette visite, M. Bigot était accompagné de M. Léon Robert, inspecteur d'Académie, qui en a rapporté la même impression.

un peu, de leur faciliter la recherche du sens précis. — Que l'on prenne nos meilleurs élèves d'une rhétorique de Paris, j'affirme qu'ils ne feraient pas mieux, que la plupart feraient moins bien. Ce qui me frappe aussi, c'est l'aisance et l'attention de tous ces jeunes gens, qui prennent des notes à chaque observation du maître intéressante pour eux ; la présence d'un étranger ne les trouble pas plus qu'elle ne les distrait. »

M. Bigot attribue ce résultat surprenant à trois facteurs :

1<sup>o</sup> A l'excellence du maître, auquel revient, sans nul doute, une part d'honneur dans l'effort de ses élèves et le succès de son enseignement ;

2<sup>o</sup> Puis, à la méthode d'enseignement ; dans les basses classes, le professeur interroge les élèves sur les déclinaisons et les conjugaisons, les habituant à retrouver immédiatement, en latin ou en anglais, l'équivalent d'un cas, d'un temps, d'une personne du verbe ; puis vient l'explication, « l'explication encore et toujours, » pour fixer les mots dans la mémoire ; peu de devoirs écrits, et seulement à propos des règles de la syntaxe, quand le temps est venu de les étudier ;

3<sup>o</sup> Enfin à la rigueur des examens de passage, qui constituent une série de cibles, opérant une vraie sélection à laquelle nul n'échappe : c'est chaque année au moins le tiers des élèves qui n'est pas admis à passer dans la classe supérieure, c'est souvent près de la moitié, c'est quelquefois plus que la moitié. L'élève qui a échoué à un examen peut redoubler la classe ; s'il échoue une seconde fois, il faut qu'il quitte l'établissement. « *Nous ne voulons pas fabriquer des non-valeurs,* » dit le général Webb !

M. Bigot oublie un quatrième facteur, qui est pourtant, nous semble-t-il, aussi important à lui seul que les trois autres réunis ; c'est le fait qu'il s'agit non pas d'un ramassis d'élèves artificiellement et prématurément poussés dans une voie qui souvent n'est pas la leur et que beaucoup suivent à contre-cœur, uniquement parce qu'il sont obligés de la suivre, — mais de jeunes gens ayant déjà atteint une certaine maturité intellectuelle et possédant déjà une bonne et solide culture générale préparatoire, qui comprennent ce qu'ils font et pourquoi ils le font, qui savent ce qu'ils veulent, qui ont un but et qui sont décidés à l'atteindre.

Telle est, selon nous, la véritable raison des résultats « merveilleux », constatés par M. Bigot, et nous sommes convaincus que si on prenait au hasard le même nombre de jeunes américains pour les soumettre tous, capables et incapables, dès l'âge de 10 ans, au système européen de gavage linguistique forcé et exclusif, on produirait le même dégoût et le même résultat pitoyable que donnent en Europe l'enseignement classique *ancien régime* et le baccalauréat ès lettres *premier empire*.

Le Yankee comprend autrement l'éducation des enfants d'un peuple libre ; en Europe, on commence d'ailleurs aussi à s'apercevoir que, comme le dit très bien M. Leroy, « dans un pays qui a le suffrage universel et où la démocratie constitue la nation elle-même, on ne saurait maintenir une éducation aristocratique. »

X.

## JURA BERNOIS

### *Les sourds-muets dans le canton de Berne.*

Le directeur de l'asile des sourds-muets de Freinisberg, M. Frédéric Uebersax, vient de publier, à l'occasion du rapport annuel de cet établissement, une notice historique sur l'éducation des sourds-muets dans le canton de Berne.

C'est à M. Otth, intendant de l'hôpital de Berne, qu'on doit la fondation du premier asile de sourds muets dans notre canton. Le gouvernement bernois ayant accordé une subvention annuelle de 3000 francs anc. val., l'établissement fut ouvert en 1822 à la Bächtelen, près de Berne, avec 5 élèves. Le directeur, M. Jean Bürki, ancien instituteur à Bremgarten, s'était formé dans l'asile de M. Naeff, à Yverdon, à ce moment le seul de la Suisse.

Le directeur Bürki ne resta que quatre ans et demi à la tête de l'asile ; effrayé par la responsabilité qui lui incombaît et découragé par les circonstances difficiles dans lesquelles se trouvait l'établissement, il demanda sa démission et reprit un poste d'instituteur primaire à Münsingen. Il fut remplacé par M. Jean Stucki, instituteur dans l'établissement.

En 1832, les conseillers d'Etat Fetscherin et Schneider s'occupèrent avec sollicitude de l'éducation des sourds-muets dans le canton de Berne. Ils commencèrent par établir la statistique de ces infortunés. On en trouva 1952, dont 935 étaient susceptibles de culture intellectuelle. Le rapport de M. Fetscherin, directeur de l'Instruction publique, constatait que la Bächtelen avait en 10 ans reçu 56 élèves, parmi lesquels 15 seulement avaient pu être admis à la sainte communion. M. Fetscherin reconnaissait les difficultés qui avaient entravé l'essor de l'asile de la Bächtelen. Il proposait au Grand Conseil de créer un établissement pouvant renfermer 50 élèves, de lui assurer les ressources nécessaires fixées annuellement à 7000 francs anc. val., et de fournir des locaux suffisants, spacieux et salubres. Ces propositions furent adoptées par le Grand Conseil et, à la Saint-Martin de 1834, l'asile de la Bächtelen était transporté dans l'ancien couvent de Freinisberg, près d'Aarberg. Il comptait à ce moment 25 élèves.

Dès lors, l'établissement, largement subventionné par l'Etat, s'est développé peu à peu. Il compte en moyenne 60 élèves et répond en général aux besoins du canton, avec l'institution analogue, créée en 1826, pour les jeunes sourdes-muettes.

M. Uebersax regrette toutefois que nous n'ayons pas, pour les jeunes sourds-muets non susceptibles de culture intellectuelle, un asile analogue à celui qui a été fondé en 1868 par M. Appenzeller, pasteur, mais qui ne peut répondre à tous les besoins. En effet, on est obligé, à Freinisberg, de refuser un grand nombre de demandes d'entrée par le fait que certains sourds-muets ont été complètement négligés dans leurs premières années.

D'après le dernier recensement, le canton de Berne compte 2401 sourds-muets ainsi répartis :

Oberland, 371 ou 3,41 %; Mittelland, 740 ou 6,63 %; Emmental, 344 ou 7,27 %; Haute-Aargovie, 431 ou 6 %; Seeland, 169 ou 3,1 %; Jura, 46 ou 0,5 % de la population totale.

Le Jura n'a pour ainsi dire pas de sourds-muets, aussi l'asile de Freinisberg, qui a eu 64 élèves en 1888/89, n'en compte-t-il que 2 originaires du Jura, un de Sonvillier et l'autre de Moutier.

Le directeur actuel, M. Uebersax, dirige l'établissement depuis 1865, M. Stucki étant décédé le 3 décembre 1864.

L'asile a 5 classes. L'ordre du jour est le suivant. Le lever a lieu à 5 heures en été et à 5 1/2 heures en hiver. A 6 heures commencent les leçons. A 7 heures déjeuner (lait, pain, pommes de terre rôties) puis mise en ordre des locaux. De 8 à 11 heures, leçons avec récréation à 10 heures. De 11 heures à midi, les élèves s'ébattent soit sur la place de gymnastique soit dans la grande salle de gymnastique. Le dîner se compose de soupe,

de deux légumes et de pain : Quatre fois par semaine les élèves reçoivent de la viande et le dimanche ils ont un verre de vin. De 1 à 4 heures, travaux manuels : les élèves prennent alors une tasse de café et un morceau de pain. De 5 à 7 heures en hiver ou de 6 à 7 heures en été, nous retrouvons les élèves à l'étude. A 7 heures, souper (soupe ou café et fromage). En été, quand le temps est favorable, les élèves vont se baigner de 5 heures à 6 heures. Ils apprennent tous à nager et plusieurs traversent facilement l'Aar à la nage.

Toutes les années maîtres et élèves font une course scolaire à pied et en chemin de fer. Les jours de fête pour les élèves sont le jour de l'examen annuel, Noël, Pâques et l'Ascension.

Le programme pour les cinq classes comprend l'enseignement de la parole et de la lecture, le calcul, la gymnastique, l'écriture, l'histoire religieuse, la géographie, le dessin et l'histoire de la Suisse.

Les travaux manuels comprennent le tissage, la cordonnerie, la menuiserie, la corderie et l'art du tailleur. Le tissage et la corderie vont disparaître pour être remplacés par une autre branche de travail. H. GOBAT.

## BIBLIOGRAPHIE

*La Conjugaison mise à la portée de tous*, par G. Montenez<sup>1</sup>.

Ce tableau, où les terminaisons sont indiquées en caractères gras et qui est accompagné d'explications grammaticales à la marge des colonnes consacrées à la conjugaison, a son utilité en ce qu'il offre aux regards de l'élève les différentes sortes de verbes : ce qu'une grammaire ne peut pas faire. L'auteur nous dit en épigraphe : *Parler aux yeux, c'est parler à l'esprit.*

Nous aurions des objections à faire concernant quelques-unes des remarques du grammairien belge. *Quérir* ne s'emploie pas, dit-il, dans le style noble. *Surgir*, dit-il encore, n'est plus guère usité qu'à l'infinitif présent. Il n'indique pas la différence qui existe entre le verbe ressortir signifiant sortir de nouveau ou être soumis à une juridiction. Attrayant n'est-il pas le participe présent d'attraire ? Mais généralement les observations de M. Montenez sont justes.

A. D.

*M. Ph. Reinhard*, expert fédéral aux examens des recrues, vient de publier à la librairie scolaire W. Kaiser (Antenen), à Berne, un travail très intéressant, et qui rendra certainement des services pour l'enseignement de l'arithmétique et surtout du calcul mental dans les écoles. C'est tout simplement le recueil des problèmes proposés dans les examens des recrues.

Le principal mérite de cette publication, c'est la forme extrêmement heureuse que l'auteur a su lui donner. Les calculs sont imprimés sur de jolies cartes en français et en allemand ; les solutions sont données sur des cartes spéciales. Le maître pourra distribuer ces cartes à ses élèves, il en donnera aux plus forts ou aux plus faibles suivant les cas, et, de cette manière, il les occupera tous en les intéressant.

Nous attirons particulièrement l'attention du corps enseignant et des commissions scolaires sur les 4 jeux de cartes qui renferment chacun 120

<sup>1</sup> A Gand, chez Van den Noorten, rue de la Cuiller, 18. Cahier de 51 pages.

exercices de *calcul mental*, et qui coûtent 30 c. l'un. Une première série de 30 cartes contient les exercices les plus faciles, ceux pour lesquels on donne aux recrues le chiffre 4. Ce sont de petites applications très simples des 4 règles fondamentales, telles, par exemple, qu'on peut en faire dans les degrés inférieur et moyen de l'école primaire. La 2<sup>e</sup> série renferme 120 épreuves plus difficiles correspondant au chiffre 3. La 3<sup>e</sup> série (note 2) contient des exercices simples sur les fractions ordinaires, le calcul du tant % et des intérêts. La 4<sup>e</sup> série enfin (note 1) est formée de problèmes variés et d'une difficulté plus considérable. Ils marquent le but que doit atteindre l'école populaire dans ce domaine, et pourront par conséquent servir d'exercices de répétition dans les classes d'apprentis et même dans les classes secondaires inférieures.

Les problèmes écrits forment un 5<sup>e</sup> jeu de 30 cartes; ces problèmes y sont réunis d'après le même plan que les problèmes oraux; ils y forment 5 séries correspondant à celles ci-dessus.

La marche normale d'une classe est une marche moyenne, trop lente pour les forts, trop rapide pour les faibles. Le travail de M. Reinhard permet de donner satisfaction à ces deux dernières catégories d'élèves; aussi saluons nous son apparition avec plaisir en lui souhaitant d'être apprécié comme il le mérite.

Fleurier, 9 mai 1889.

EMILE HULLIGER.

### *Le Tour du Monde.*

S'il est une gloire que l'on ne pourra contester à notre siècle, c'est d'avoir définitivement assuré à l'homme la pleine connaissance de son domaine terrestre. L'humanité civilisée a le droit de dire: « Maintenant du moins, dans son ensemble et ses grandes lignes, la terre m'est connue ». Ce travail a, naturellement, commencé avec l'espèce humaine, et n'a été interrompu à aucun moment de l'histoire.

Dans les trois derniers siècles, depuis la découverte de l'Amérique, il a fait d'immenses progrès.

Mais on peut affirmer que c'est le siècle actuel qui l'aura consommé; et c'est justement qu'on pourra l'appeler « le siècle de la géographie ».

Ce résultat est dû avant tout aux facilités réalisées au bénéfice des voyageurs et des pionniers, aussi bien qu'aux nombreuses et intéressantes publications qui mettent le lecteur en communication constante avec ses congénères de tous les pays.

Au nombre de ces dernières, il convient de mettre en première ligne le *Tour du Monde*, recueil de voyages originaux et personnels, c'est-à-dire racontés par celui-là même qui les a faits, et illustrés par des dessins ayant exactement le même caractère d'authenticité et d'originalité que le récit.

Le *Tour du Monde* date de 1860. Les 56 vol. des 29 premières années constituent la collection de récits de voyages la plus complète et la plus universelle, toutes les parties du monde ayant été mises à contribution et rendues familières au lecteur par des écrivains-voyageurs dont la compétence est aujourd'hui incontestée. Qu'il nous soit permis de citer les voyages de MM. Davillier en Espagne; Duruy de Paris à Vienne; G. Perrot chez les Slaves du Sud; Francis Wey à Rome, la Rome des papes, celle qui ne sera bientôt plus qu'un souvenir; Yriarte autour de l'Adriatique; Belle en Grèce; Camille Lemonnier en Belgique; Müntz en Toscane;

Charles Grad en Alsace ; de Coster en Néerlande ; pour l'Amérique, ceux de M. Marcoy du Pacifique à l'Atlantique ; de MM. Milton et Cheadle, en sens inverse, de l'Atlantique au Pacifique ; de MM. Crevaux, l'intrépide victime des Indiens Tobas, de Cayenne aux Andes. Puis l'exploration de certaines régions déterminées : de l'Amérique équinoxiale par M. André ; du Pérou et de la Bolivie par M. Wiener ; du Mexique et du Yucatan par M. Charnay ; de la Nouvelle-Grenade par M. Saffray ; de la Guyane par MM. Bouyer et Crevaux ; du Paraguay par MM. Forques et Demersay ; de la Floride par M. Whymper ; de Panama et du Darien par M. Armand Reclus ; de la Plata par M. Emile Dairaux ; la dramatique expédition de M. Thouar à la recherche des restes de la mission Crevaux.

Quant à l'Asie, nous possédons les récits émouvants de deux femmes qui l'ont traversée de part en part : Mesdames de Bourboulon et de Ujfalvy ; Madame Dieulafoy à également exploré l'Iran ; les relations de MM. Thomson, Choutzé, Pyévalski, Piassetsky, nous font pénétrer au cœur de la Chine, et l'Indo-Chine nous est rendue familière sous la plume de MM. Garnier, Mouhot, Harmand, Neis et docteur Lebon.

En Afrique, nous pouvons suivre à la trace Barth, Burton, Speke, Baker, Livingstone, Lejean, Schweinfurth, Stanley, Cameron, Serpa Pinto, Victor Giraud, Mage, Marche, Galliéni, Brazza, Charnay, Duveyrier, Daux, Colomieu, Crapelet, Rebattel et Tirant, Duhoussot, de Lorral, Héron de Villefosse, Largeau, Féraud, Cagnat et Sa'adin.

Enfin, avec MM. de Castella, Macdonald, de Rochas, Schwaner, de Hochstetter, J. Garnier, de Varigny, Pailhés, Raynal, Aylie Marin, Warburton, nous pénétrons au cœur de l'Océanie.

Les écrits de tous ces explorateurs sont puissamment complétés par des illustrations qui font du *Tour du Monde* un véritable musée. N'est-il pas juste, en effet, d'appliquer ce terme à une galerie pour laquelle on a gravé 308 dessins de Gustave Doré, 476 d'Alphonse de Neuville, 512 de Thérond, 709 de Bayard, 99 de Vereschaguine, 29 de Bida, 23 de Français, 20 de Henri Regnault, et des milliers de Catenacci, de Riou, de Taylor, de Vuillier, de Lix, de Rixens, d'Hubert Clerget, de Weber, de Ronjat, de Grandsire, de Girardet, d'A. de Bar, d'Adrien Marie, de Burnand, de Régamey, de Lancelot, de Valerio, de Zuber etc

Ne s'agirait-il que de charmer les yeux et de leur offrir une récréation incomparable, le *Tour du Monde*, aurait, par cela seul, justifié sa renommée.

Que sera-ce si toutes ces véritables merveilles nous montrent l'art se mettant au service de la science et de la vérité !

Envoi gratuit de prospectus. (*Voir aux annonces.*)

## PARTIE PRATIQUE

### Questions d'examen. Ecoles normales de Lausanne.

#### COMPOSITION.

*Elèves régents, 2<sup>me</sup> classe.* Aide-toi, le ciel t'aidera.

“ *3<sup>me</sup> classe.* Que pensez-vous des difficultés de l'étude et du devoir de s'instruire ?

“ *4<sup>me</sup> classe.* Impressions éprouvées en quittant la maison paternelle.

*Elèves régentes, 2<sup>me</sup> classe.* Qui donne aux pauvres prête à Dieu.

## DICTÉES

Élèves-réguents, 2<sup>me</sup> classe.

### *Les soleils colorés.*

Dans les profondeurs des cieux, parmi les astres variés qui versent leur silencieuse lumière du haut des plages de la nuit étoilée, l'œil investigateur du télescope a découvert des étoiles d'un caractère particulier, qui diffèrent des étoiles ordinaires par leur aspect, comme par leur rôle dans l'univers. Au lieu d'être simples, comme la plus grande majorité des étoiles du ciel, celles-ci sont doubles, triples, quadruples, multiples ; au lieu d'être blanches, elles brillent souvent d'une lumière de couleur, offrant dans leurs couples étranges des associations admirables de contraste, où l'œil étonné voit se marier les feux de l'émeraude avec ceux du rubis, de la topaze, avec ceux du saphir, du diamant avec la turquoise, ou de l'opale avec l'améthyste, étincelant ainsi de toutes les nuances de l'arc-en-ciel. Parfois les astres merveilleux qui forment des couples célestes, reposent dans le sein de l'infini, fixes et immuables, et depuis plus d'un siècle que l'astronome attentif les contemple et les observe, ils n'ont pas varié dans leur position relative, l'un par rapport à l'autre. Tels le regard scrutateur du patient William Herschel les a surpris il y a cent ans, tels nous les retrouvons aujourd'hui même. Parfois, au contraire, les deux astres associés gravitent l'un autour de l'autre, le plus faible autour du plus fort, bercés sur l'aile de l'attraction comme la Lune autour de la Terre, et la Terre autour du Soleil, un certain nombre de ces couples ont déjà parcouru plusieurs révolutions complètes sous les yeux des observateurs, la durée de ces révolutions différant d'un couple à l'autre avec la plus grande variété, depuis quelques années seulement jusqu'à des milliers.

Élèves-réguents, 3<sup>me</sup> classe.

La puissance animale est d'un ordre bien supérieur à la végétale. Le papillon est plus beau et mieux organisé que la rose. Voyez la reine des fleurs, formée de portions sphériques, teinte de la plus riche des couleurs, contrastée par un feuillage du plus beau vert et balancée par le zéphir. Le papillon la surpasse en harmonies de couleurs, de formes et de mouvements.

Considérez avec quel art sont composées les quatre ailes dont il vole, la régularité des écailles qui les recouvrent comme des plumes, la variété de leurs teintes brillantes, les six pattes armées de griffes avec lesquelles il résiste aux vents dans son repos, la trompe roulée dont il pompe sa nourriture au sein des fleurs, les antennes, organes exquis du toucher, qui couronnent sa tête, et le réseau admirable d'yeux dont elle est entourée, au nombre de plus de douze mille. Mais ce qui le rend bien supérieur à la rose : il a, outre la beauté des formes, les facultés de voir, d'ouïr, d'odorier, de savourer, de sentir, de se mouvoir, de vouloir, enfin une âme douée de passions et d'intelligence. C'est pour le nourrir que la rose entrouvre les glandes nectarées de son sein ; c'est pour en protéger les œufs, collés comme un bracelet autour de ses branches, qu'elle est entourée d'épines. La rose ne voit ni n'entend l'enfant qui accourt pour la cueillir, mais le papillon, posé sur elle, échappe à la main prête à le saisir, s'élève dans les airs, s'abaisse, s'éloigne, se rapproche, et, après s'être joué du

chasseur, il prend sa volée et va chercher sur d'autres fleurs une retraite plus tranquille.

La mort est une suite nécessaire des générations de la vie. Si le papillon ne mourait pas, s'il vivait seulement la vie d'un homme, la terre ne suffirait pas à sa postérité. Mais il vit sans craindre la mort, et il meurt sans regretter la vie. Il voltige ça et là sans se soucier de l'embuscade perfide de l'araignée, ni du vol infatigable de l'hirondelle qui l'engloutit quelquefois tout entier.

### NOMINATIONS :

**Vaud.** *Institutrices* : M<sup>les</sup> *Rusillon, Blanche*, à Châtel (Bex); *Vidoudez, Anna*, à Aubonne; *Rapaz, Elise*, à Féchy; *Bardel, Jda*, à Yverdon; *Chausson, Louise*, à Gryon; *Berney, Emilie*, à Vevey; *Moret, Emma*, à Villaret (Belmont s/Yverdon); *Develey, Fanny*, à Grandevent; *Grobet, Julie*, à Vuibroye.

*Instituteurs* : MM. *Forestier, Elie*, à Glion; *Longchamp, Félix*, Les Planches; *Hirtzel, Frs-Joseph*, Le Pont; *Barraud, Constant*, Bavois; *Basset, Fernand*, école secondaire, à Lutry; *Ansermoz, Félix*, à Bursins; *Jaton, Henri*, à Lausanne; *Panchaud, Aimé*, à Neyruz; *Thuillard, Louis*, à Cremin; *Burdet, Louis*, à Combremont-le-Petit; *Joly, Jules-César*, à Rovray; *Borboën, Jean*, à Fontanezier; *Duflon, Edouard*, à Chesalles s/Moudon; *Michaud, Aloïs*, au Martinet (Savigny); *Bonnevaux, Louis*, à Chexbres; *Lavanchy, Jules Benjamin*, à Henniez; *Liardon, Jules-Louis*, à Monnaz; *Henchoz, Louis*, à Vevey; *Grognuz, Théodore*, à Echallens.

**Jura Bernois.** *Institutrices* : M<sup>mes</sup> *Renard*, née Chatelain Elisa, à Sonvillier; *Merz, Marie*, à Courroux; *Parrat, Virginie* et *Broquet, Mathilde*, à Delémont; *Chappuis, Éléonore*, à Mervelier; *Fleury, Catharina*, à Courfaivre; *Respinguet, Clémentine*, à Courcelon; *Marchand, Juliette, Raez, Bertha* et *Bauer, Anna*, à St-Imier; *Wiser, Marianne*, à Boécourt; *Delphin, Domine* et *Piguerez, Berthe*, à Boncourt; *Chavanne, Joséphine*, à Cœuve; *Paumier*, née Vallat, *Thérésine*, à Courgenay.

*Instituteurs* : MM. *L'Eplattenier, Ern.*, à Orvin; *Sauvant, J.-J.*, à Courtelary; *Koller, Prosper*, à Montsevelier; *Chard, Paul*, à Plagne; *Juillerat, Edmond*, à Corgémont; *Jenny, Adolphe*, à Mont-Crosin; *Chételat, Joseph*, à Courcelon; *Buschwalder, Samuel*, à Courroux; *Forestier, Hermann*, à Tramelan-dessus; *Favre, Auguste*, à Séprais; *Laurétany, Jos.-Antoine*, à Courroux; *Villat, Joseph*, Les Enfers; *Rais, Jaques*, à Courtetelle; *Beuclair, Célestin Lucien*, à Boncourt; *Piller, Henri-Joseph*, à Chevenez.